

Souvenirs des douze années d'après-guerre 1945-1956

Autor(en): **Senarclens, Jean de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **48 (1968)**

Heft 3: **1918-1968 cinquantaire de la Chambre de commerce suisse en France**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Souvenirs des douze années d'après-guerre 1945-1956

Jean de SENARCLENS,

Docteur en droit

*Directeur adjoint de la Société générale
pour l'industrie, Genève*



Paris en été 1945 : un ravitaillement précaire, des coupures de courant, des trains lents et bondés, une économie qui se remet péniblement de six ans de guerre et d'occupation. La Suisse fait figure de paradis terrestre et chacun s'efforce d'en obtenir quelque allègement à ses difficultés sous forme de licences d'importation ou d'apports financiers. La Chambre de commerce suisse est assaillie de demandes et s'efforce de faire aboutir les plus pressantes. C'est l'économie de pénurie dans toute sa brutalité.

Situation privilégiée pour notre Compagnie, dont la raison d'être est précisément d'aider ses membres à surmonter leurs difficultés commerciales et financières, mais situation anormale que nous nous efforçons, tout au long de ces douze années, d'abréger par tous les moyens.

Décrire en quelques lignes cette lutte incessante pour le libre-échange est une gageure. Qu'il me soit permis d'en évoquer quelques instants dans l'espoir qu'ils éveilleront des souvenirs, tristes ou joyeux, chez ceux qui les ont vécus avec nous.

1946 : à l'assemblée générale annuelle, M. René COURTIN, dans un plaidoyer éloquent pour l'Europe unie, en appelle à la Suisse pour qu'elle prenne la tête d'un mouvement fédéraliste européen.

1951 : M. Robert MARJOLIN, secrétaire général de l'O.E.C.E., se fait l'avocat de la libération des échanges européens.

1953 : M. Robert SCHUMAN expose les buts et les réalisations de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, exprimant le vœu qu'elle prélude à une intégration économique européenne.



28 mai 1953 : 35^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, M. Robert Schuman, ancien Ministre des affaires étrangères vient de prononcer une conférence sur « l'intégration économique de l'Europe ».
De gauche à droite : M. P.-A. de Salis, Ministre de Suisse en France; M. R. Schuman, ancien Ministre français des affaires étrangères; M. J.-C. Savary, Président de la Chambre de commerce suisse en France.

1956-57 : MM. Raymond ARON, Giovanni MALAGODI, Herrmann J. Abs et d'autres ténors de l'économie européenne prennent à témoin les membres de la Chambre de commerce de la nécessité d'une Europe unie.

Toutes ces conférences ont un écho enthousiaste dans la presse mais ne parviennent pas à convaincre les dirigeants de la nécessité de réalisations audacieuses.

Le bilatéralisme a la vie dure. Ce sont, chaque année et parfois même deux et trois fois par an, des négociations franco-suisse où l'on s'arrache les contingents et les devises.

En 1948, la France introduit le double cours du franc : un cours commercial, celui du clearing, un cours financier, dit libre. Cette dualité est préjudiciable à la Suisse qui ouvre des négociations à Paris et demande qu'une exception soit faite en sa faveur. Pendant quatre semaines, les délégations française et suisse échangent des arguments sans parvenir à une issue, quand le délégué de la Banque

Nationale Suisse, avec son savoureux accent vaudois, fait admettre par ses vis-à-vis français que l'un des charmes de la grammaire française réside dans ses exceptions et que ce ne serait pas déchoir que d'en accorder une à la Suisse! Ainsi fut fait...

En 1949, ce sont les négociations commerciales qui se heurtent à des obstacles infranchissables. Une rupture de quatre semaines se produit dans les échanges. Personnellement, je garde le souvenir cuisant de cette rupture, survenue trois mois après mon entrée en fonctions en qualité de directeur général, et d'une conférence de presse où la politique commerciale de la Suisse était prise à partie par... les journalistes suisses!

En 1955, nouvelle rupture, de quatre mois. La Chambre de commerce suisse s'efforce de démontrer le préjudice considérable qui en résulte pour les deux économies et trouve des auditeurs compréhensifs et agissants parmi

les industriels français de l'automobile, les viticulteurs et d'autres groupements d'exportateurs intéressés à la reprise des échanges.

Mais cette évocation serait gravement incomplète si elle ne rappelait pas la mémoire des présidents qui soutinrent notre action et lui donnèrent toute sa résonance. Paul de PERREGAUX, tout d'abord, rayonnant de bonté et de cordialité; Georges de DIESBACH, cet industriel

aristocrate qui incarnait si bien les qualités d'un diplomate et d'un homme d'action; Hugues JÉQUIER, qui reste l'une des très grandes figures de la colonie suisse de Paris; J.-C. SAVARY, enfin, qui demeure dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu l'ami et le guide aux idées larges et généreuses.

C'est un rare privilège d'avoir pu œuvrer sous l'autorité de tels hommes, une expérience que l'on n'oublie pas.

26 Juin 1948 : 30^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France. Elle fut illustrée d'une remarquable conférence de M. Marcel PILET-GOLAZ, ancien Président de la Confédération, intitulée « l'Europe solidaire ».

De gauche à droite : MM. Marcel CUSENIER, Président de la Chambre de commerce de Paris, Marcel PILET-GOLAZ, ancien Président de la Confédération, Jacques BOITEL, Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France, Carl J. BURCKHARDT, Ministre de Suisse en France, Paul de PERREGAUX, Président de la Chambre de commerce suisse en France.

